

# CONSEIL DE PROMOTION N°2 DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES 2022/2023

## Déclaration Liminaire de la CGT Finances Publiques

Mesdames et messieurs, l'an dernier, lors du second conseil de promotion, nos collègues élus de la CGT Finances Publiques avaient commencé leur déclaration liminaire par ces termes :

« ***Nous sommes dans l'obligation de faire un constat : les conseils de promotion se suivent et les problématiques demeurent et s'intensifient.*** »

Pourquoi trouver de nouvelles formulations alors que la précédente liminaire peut être reprise mot pour mot.

De plus, nous déplorons que ce conseil de promo n'ait pas été suffisamment décalé pour permettre à tous nos collègues d'y assister.

### CONCERNANT LA FORMATION :

En tout premier lieu, la CGT Finances Publiques dénonce l'extrême densité des cours enseignés durant la partie « bloc fonctionnel ».

- Les connaissances et les notions à assimiler sont nombreuses alors même que la durée de la formation a été raccourcie. C'est cela qui rend la formation dense.
- On constate une forte démotivation des contrôleurs stagiaires. La pression est à son maximum, le climat est très anxiogène, on se sent dépassé par le volume d'informations à appréhender.

Le calendrier est trop serré, avec trop d'épreuves

- Les écrits ont eu lieu le 27 et 28 février, l'oral du 20 au 24 mars. Les résultats des UC seront communiqués le 27 mars, alors que la scolarité se termine le 7 avril. Cela laisse très peu de temps aux stagiaires pour se préparer aux épreuves de rattrapage programmées le 4 avril.
- Nous dénonçons par exemple pour l'Enfip de Lyon la mise en place d'un soutien le vendredi 24 février 2023 après-midi avant l'évaluation du lundi 27 février. 2023
- Une seule évaluation à l'écrit pour la partie bloc serait largement suffisant

Le contenu des cours est trop théorique.

- Bien que l'apprentissage théorique soit nécessaire, il faut l'associer dès le départ avec une mise en pratique via des bases école efficaces et mises à jour régulièrement.
- Cette formation qui se veut plus professionnalisante n'est pas à la hauteur des attentes des contrôleurs stagiaires qui doivent également être formés aux gestes métiers.
- Le stage de découverte des services n'a pas été maintenu dans la partie socle. Ce stage aurait permis aux stagiaires d'avoir une idée plus précise du travail d'un contrôleur en service.
- Le stage pratique probatoire ne répond pas à cette demande de mise en pratique puisque les services dans lesquels nous arrivons ne sont pas en mesure de nous accueillir dans de bonnes conditions au vu des charges de travail et des sous-effectifs. Cela remet en question la pertinence du côté pratique du stage ainsi que l'acquisition des gestes métiers.

## CONCERNANT LES SUPPORTS DE COURS

Il y a trop d'erreurs ce qui est une entrave à l'acquisition des connaissances :

- ➔ coquilles, erreurs dans les énoncés, dans les corrections d'exercices, dans les fonds documentaires, et même lors de l'examen écrit !
- ➔ certaines de ces erreurs sont présentes depuis plusieurs années et de nombreux supports de cours contiennent des informations obsolètes (RPP)
- ➔ d'une façon générale, les supports ne sont pas assez relus, nous demandons d'accorder plus de temps à l'équipe pédagogique pour les mettre à jour et les corriger.
- ➔ Que les enseignants retrouvent leur rôle central, qui ne soit pas seulement celui d'animateur.

Certains cours en autonomie sont complexes et trop longs. Il faut absolument des supports et des synthèses des cours dispensés en autonomie. Les exercices à rendre sont parfois en incohérence avec le cours étudié. Pourquoi n'y a-t-il pas de corrections personnalisées des exercices rendus ?

Les tests auto-évaluatifs ont été très appréciés des stagiaires lors de la partie Socle. Nous demandons que de tels tests soient mis en place pour les blocs fonctionnels, cela permettrait :

- ➔ aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition des connaissances
- ➔ à l'équipe pédagogique de recenser les personnes en difficulté et de leur proposer un soutien adapté et continu

Le galop d'essai est inadapté :

- ➔ il s'agissait exactement du même sujet que celui de l'année dernière, hors le calendrier d'apprentissage était différent en conséquence de nombreuses questions n'ont pas pu être traitées.
- ➔ le but d'un galop d'essai est de nous mettre dans des conditions d'examen or ce n'était pas le cas ici.

## CONCERNANT L'EVALUATION DE LA FORMATION :

Nous rappelons, que la CGT Finances Publiques souhaite un arrêt pur et simple des évaluations lors de la formation.

- ➔ Les stagiaires ont déjà réussi un concours. Pourquoi doivent-ils encore faire leur preuve ?
- ➔ Actuellement les évaluations ne sont pas là pour vérifier si les connaissances et compétences sont acquises mais uniquement pour maintenir une pression sur les stagiaires afin de les obliger à être sérieux. C'est de l'infantilisation !
- ➔ résultat pervers de ce système : une fois que les stagiaires savent qu'ils ont obtenu les UC nécessaires, ils se désintéressent, comme l'an dernier avec l'exemple de l'oral

L'évaluation écrite est à l'image des cours : beaucoup trop dense

- ➔ le sujet était trop complexe et la majorité des stagiaires a manqué de temps pour le traiter dans sa totalité.
- ➔ il est légitime de se demander ce qui est réellement évalué : notre capacité à répondre vite ou bien notre acquisition des compétences.

Des problèmes d'organisation sont apparus lors du passage de l'épreuve :

- ➔ Certains groupes ont reçu des fonds documentaires incomplets. Pour d'autres des erreurs dans l'énoncé ont été signalées une heure après le début de l'épreuve.
- ➔ D'autres encore n'ont pas pu traiter certaines questions, car les notions n'avaient pas encore été abordées. Tout cela aurait pu être évité avec une bonne relecture des sujets.

## NOUS TERMINERONS PAR DES CAS PARTICULIERS :

**La CGT Finances publiques** réitère sa demande concernant le remboursement des 2 premiers jours du loyer du mois d'octobre 2022 pour les résidents de la Cordée de Lyon et souhaiterait obtenir une réponse claire à ce sujet.

Nous remercions la direction de Noisy pour le recensement des stagiaires souhaitant un casier ainsi que leur mise à disposition. Nous espérons que cette démarche sera reconduite et ce dès la première semaine de la formation au sein de tous les établissements. Évidemment l'installation de casiers supplémentaires comme à Clermont est la démarche que nous souhaiterions voir privilégiée.

Nous tenons aussi à souligner que lors des oraux d'inspecteur externe, l'établissement de Lyon avait initialement refusé d'accorder la veille en autorisation d'absence contrairement aux établissements de Clermont-Ferrand et de Noisy-le-Grand avant de revenir sur sa position après l'intervention de la CGT Finances Publiques.

Enfin, nous demandons que les élus des contrôleurs stagiaires puissent participer à un 3e Conseil de Promotion lors du déroulé du Stage Pratique Probatoire afin de traiter du bilan de l'année écoulée et des difficultés rencontrées pendant le Stage à l'image de ce qui se fait pour les inspecteurs stagiaires.

**Pour conclure, CGT Finances Publiques ne peut se censurer au sein de ce conseil et rappelle au lendemain du 8 mars que le 4e cycle de négociation sur l'égalité professionnelle femme-homme s'ouvre au niveau ministériel et que la CGT Finances Publiques y prendra toute sa place tant au niveau ministériel que directionnel.**